

Une plante allergisante à l'assaut de la Franche Comté : l'ambroisie

Après la renouée du japon tristement célèbre pour sa capacité à proliférer et uniformiser le milieu, voilà l'ambroisie. Cette plante, en plus d'être invasive, présente un fort potentiel allergisant.

L'ambroisie à feuille d'armoise est originaire d'Amérique du Nord. Introduite en Europe lors de l'importation de graines de fourrage, elle a commencé à se disséminer en France avec les grands travaux d'aménagement d'après guerre. Aujourd'hui, sa répartition est assez hétérogène sur le territoire. En Franche-Comté, elle est surtout recensée dans les plaines agricoles du Jura mais semble connaître ces dernières années un développement rapide vers d'autres secteurs. Ce niveau d'invasion paraît encore maîtrisable d'où l'intérêt d'agir rapidement.

En effet, dans certaines régions, cette plante constitue déjà un véritable fléau : elle affecte la production agricole, mais surtout, elle provoque de graves problèmes de santé publique du fait de son pollen très allergisant. Environ une personne sur dix y serait sensible, même à des concentrations très faibles, 25-26 000 personnes y seraient sensibles en Franche-Comté (Estimation ARS). Les réactions au pollen d'Ambroisie peuvent se manifester plus ou moins fortement selon les personnes : rhinites intenses, conjonctivites, eczémas, asthmes, jusqu'à des hospitalisations. Ces allergies, dont l'intensité augmente avec le temps ou qui peut se déclencher plusieurs années après une exposition, peuvent également entraîner des insomnies, un sentiment de mal-être. Ces symptômes apparaissent fin août début septembre à une période de l'année où les autres pollinoses sont terminées.

D'aspect buissonnant, sa hauteur varie entre 20 cm et 120 cm. Elle ressemble à l'armoise vulgaire, mais ses feuilles sont très découpées, sans odeur aromatique et vertes des deux côtés. Ses fleurs sont vertes pâles à jaunes en épis serrés. Plante estivale à levée tardive, elle n'est visible qu'à partir du mois mai.

Plante pionnière, les lieux les plus favorables à son développement sont les sols nus (cultures, gravières, chantiers, routes, ...) mais aussi les points de nourrissage des oiseaux (mélanges de graines à base de tournesol). Les principaux vecteurs sont les engins (BTP, voirie, agricole,), les transports de terre souillée, les crues en bord de rivières, cran de roues ou chaussures...

Pour la détruire, les méthodes préconisées sont l'arrachage (avec des gants) ou le fauchage répété ou unique juste avant floraison (fin juillet), puis l'incinération des plantes séchées pendant la période de grenaison (fin août, septembre, octobre : voire réglementation locale, ou ordures ménagères, ne pas composter). Il est important d'intervenir au plus tard début août, avant la floraison afin **d'éviter l'émission de pollens et de graines**. Une plante fait en moyenne 4 000 graines viables 10-15 ans dans le sol. Dès apparition de graines sur une plante, un suivi est donc nécessaire (stock semencier du sol).

Dans le Jura, et compte tenu des enjeux, cette plante fait l'objet d'un arrêté préfectoral de lutte obligatoire au titre de la santé publique. Pour limiter au maximum sa prolifération, il est important de réaliser le fauchage ou l'arrachage (principales méthodes à envisager). En 2010, pour un meilleur bien-être des personnes allergiques, et suite à la mise en place d'un plan de lutte financé par l'ARS, la FREDON a incité les grands gestionnaires du territoire au respect de l'Arrêté de lutte et, est à l'origine de fauchage ou d'arrache de plus de 130 sites. Le nombre de sites connus passe en 2009 de 120 à 370 en 2010, à 500 en 2011 (réseau du Conservatoire Botanique et réseau des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles).

En cas de détection, merci de le signaler soit en Mairie soit au Conservatoire National Botanique de Franche Comté qui mène une campagne de recensement ou bien à la FREDON de Franche-Comté qui pourra vous conseiller dans la lutte.

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes de Nuisibles de Franche-Comté
Code Rural art. L252.

F.R.E.D.O.N. de Franche Comté
Laurent Rebillard 03 81 47 79 23

Pour plus d'informations :

<http://ambroisie.info>

www.atmo-franche-comte.org (surveillance des pollens)

<http://conservatoire-botanique-fc.org> rubrique « Urgence Ambroisie ! » (carte régionale et signalement)

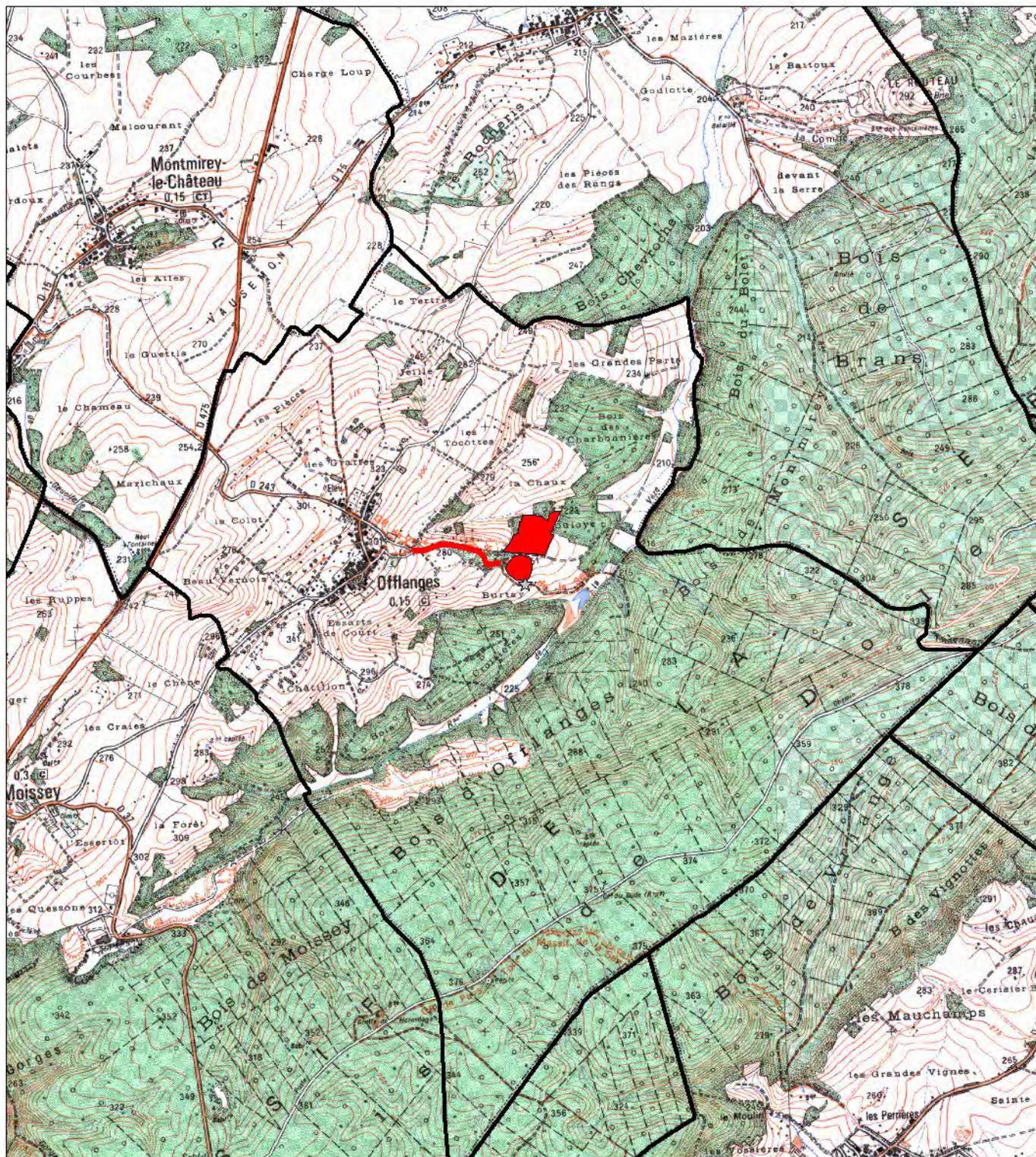


Photos : CBN-FC, Domblans 2007

Plan de lutte collectif 2012 contre l'ambrosie dans la plaine du Jura

Groupements de Défense
contre les Organismes Nuisibles
de la plaine du Jura
(Code Rural L.252)

Participation financière
ou technique :



★ Localisation GPS du site à ambrosie

Scan25(r)
(c)IGN-Paris-2002
DRAAF/SRAL Franche-Comté
FREDON, 2012
Reproduction interdite
Marché IGN N°0400081



Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Franche-Comté
Valparc - Bât. F - Espace Valentin-Est - 25048 BESANCON CEDEX
Contact : Laurent Rebillard, Tel.: 03 81 47 79 23, Mob.: 06 89 37 20 53, lrebillard@fredonfc.com